CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E104689** **VALABLE JUSQU'AU** **02/09/2027**

ÉDITÉ LE 02/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2012

Raison sociale : LIMBERGERE RENOVATION STEPHANE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/01/2024

Capital : 1 000

6 RUE DE LA MARE AUX LOUPS
91410 LA FORET-LE-ROI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 751 962 382 00022

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H27307 C1244000 / 001 564974/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H27307 C1244000 / 001 564974/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 01 64 91 16 86 **Fax :**

Portable : 06 07 74 32 55

Responsabilité légale :
LIMBERGERE STEPHANE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.limbergere-renovation.fr

E-mail : contact@limbergere.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 362 138 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	1	11/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur		08/04/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		17/03/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/07/2026 15:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E104689** **VALABLE JUSQU'AU** **02/09/2027**

ÉDITÉ LE **02/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2012
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/01/2024
Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : **751 962 382 00022**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP H27307 C1244000 / 001 564974/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP H27307 C1244000 / 001 564974/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **LIMBERGERE RENOVATION STEPHANE**

6 RUE DE LA MARE AUX LOUPS
91410 LA FORET-LE-ROI

Téléphone : 01 64 91 16 86 **Fax :**
Portable : 06 07 74 32 55

Site Internet : http://www.limbergere-renovation.fr
E-mail : contact@limbergere.fr

Responsabilité légale :
LIMBERGERE STEPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	11/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	08/04/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	11/09/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/07/2026 15:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.